

0171455P
ACADEMIE DE POITIERS
LPO LYCEE DES METIERS MARCEL DASSAULT
40 AVENUE MARCEL DASSAULT
17300 ROCHEFORT
Tel : 0546881300

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 11
Année scolaire : 2024-2025
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 15/11/2024

Réuni le : 25/11/2024

Sous la présidence de : Frederic Jajkiewicz

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Duisbourg en 2025 , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 2

Libellé de la délibération :

Duisbourg 2025. Le CA valide le budget prévisionnel de l'échange scolaire entre des élèves allemands et nos élèves français de Dassault et du collège Pierre Lotti. De façon prévisionnelle, les allemands doivent venir du 03 au 10/04/2024 tandis que nos élèves partiront en Allemagne du 10 au 16/03/2024. Deux budgets prévisionnels sont proposés en fonction de l'aide ou non accordée par l'OFAJ.

- Si une aide est accordée par l'OFAJ, le budget prévisionnel serait de 5342.40€ avec une part famille votée à 163€ (voir ci joint)

- Si aucune aide n'est accordée par l'OFAJ, le budget prévisionnel serait de 5342.40€ avec une part famille votée à 320€

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0